

**Inscription à l'école élémentaire de Saulon la Rue.**  
**Rentrée scolaire 2020/2021.**

Madame, Monsieur,

Les inscriptions à l'école élémentaire de Saulon la Rue se feront :

**à la mairie de Saulon-la-Rue : du lundi 23 mars au vendredi 3 avril 2020.**

► L'inscription est obligatoire pour tout élève arrivant pour la première fois dans une nouvelle école (**entrée en CP** ou élève changeant d'école).

Il est inutile de renouveler l'inscription des élèves déjà inscrits.

► **Vous devrez vous présenter avec :**

- la fiche de renseignements dûment remplie ;
- la photocopie de votre livret de famille ;
- la photocopie du carnet de santé de votre enfant (la première page + les pages des vaccinations) ;
- l'attestation d'assurance sera à fournir au mois de septembre ;
- le cas échéant, de la demande de dérogation signée par le maire de la commune d'origine et par le maire de la commune où vous souhaitez scolariser votre enfant.

En cas d'impossibilité, vous devrez prendre rendez-vous, avec la secrétaire de mairie,  
au 03 80 36 60 50.

► Pour les futurs CP ou les nouveaux arrivants, veuillez renseigner lisiblement une adresse mail.

La liste des fournitures ainsi que la date et les horaires de rentrée vous seront communiqués par ce biais, dans l'été.



Les parents devront se renseigner, par leur propre moyen, pour les inscriptions en cantine/garderie (cf Communauté de communes) ainsi que pour les horaires de bus (généralement affichés en mairie).

Cordialement,

La directrice de l'école élémentaire de Saulon la Rue,  
Madame Chapuis.